

SAVOIRS AUTOCHTONES

TEXTE PAR MICHÈLE FISET

J'ai souvent écrit qu'il y a autant de visions autochtones que de Peuples. Aussi, il serait erroné de parler de « la » vision autochtone. Les visions sont plurielles, aussi diverses que les Peuples eux-mêmes.

Toutefois, certaines connaissances sont partagées par tous les Peuples autochtones, indépendamment de leurs spécificités, ou même de leur appartenance géographique ou territoire. La vision circulaire est de celles-là. Elle est à la base même de notre relation avec la Terre-Mère et détermine la qualité de nos relations, lesquelles sont à la fois interdépendantes et liées.

Cette vision du monde implique également que nous sommes conscients de faire partie de la nature, au même titre que toutes les autres espèces vivantes, incluant le territoire. Aucun humain n'est perçu comme supérieur au reste de la création. Nous ne sommes pas possesseurs de la Terre-Mère, nous lui appartenons. Nous en sommes les gardiens.

Les décisions se prennent en tenant compte des sept prochaines générations, dont nous sommes collectivement responsables. C'est dire que les décisions et actions appliquées aujourd'hui doivent permettre aux sept prochaines générations d'avoir accès aux mêmes ressources que nous. Les générations à notre naissance ne devraient jamais avoir à réparer les effets de la négligence de leurs prédécesseurs. C'est aux adultes d'aujourd'hui de prendre soin de ceux qui viendront. En cas de doute, le principe de précaution s'applique.

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Que signifie le principe de précaution? Que nous nous opposons à tout projet à vocation économique? Non. Celui-ci reflète le fait que, pour les Premières Nations, culture, environnement, santé, développement, organisation sociale et spirituelle sont intimement liés, voire indissociables. L'humain est inclus dans chacun de ces éléments, il ne s'en distingue pas. Ces différents aspects ne seraient être hiérarchisés puisqu'ils forment un tout dont les chaînons sont non seulement interreliés, mais interdépendants. En d'autres mots, l'économie n'est en rien prioritaire à la santé humaine ou environnementale, à la bienveillance, ou bien-être de la communauté ou à la sécurité alimentaire. Ce principe guide nos décisions.

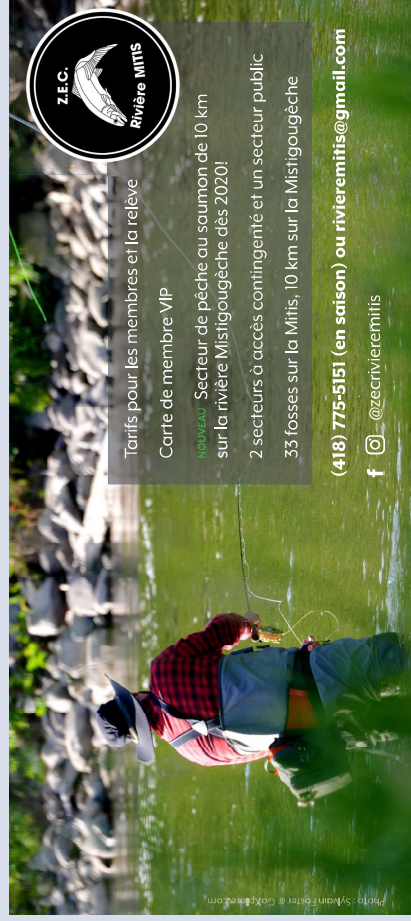
Ainsi, si un projet est susceptible de rapporter un bénéfice financier immédiat, mais de poser un problème à nos arrière-petits-enfants, nous retournons à notre table de travail afin de bonifier le projet. Si cela s'avère impossible, nous renonçons au projet pour trouver d'autres sources de revenus, sinon nous réaménagerons les sommes disponibles.

La relation entretenue par les Autochtones avec le saumon est très forte. Pour les Premières Nations, c'est la vie qui nourrit la vie. Si un saumon offre aujourd'hui la sienne afin de nourrir une famille, nous devons lui en être reconnaissants et répondre à ce don par la bienveillance, le partage et le respect, ne rien gaspiller et ne prendre que ce qui est essentiel. Il ne faut ni blesser ni nuire pour le plaisir. Le nombre de prises autorisées par la communauté sera établi en fonction 1) de la santé de la rivière et 2) du besoin véritable. La santé de la rivière et les besoins alimentaires de base ne sauraient être compromis au nom du bénéfice pécuniaire.

En 2010, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada nous informait que le saumon atlantique du Québec avait connu un déclin de 24 % au cours des trois décennies précédentes et il annonçait, en 2016, que la situation du saumon atlantique sur la Côte-Nord du Québec était préoccupante.

Des informations de cette importance ont amené des communautés à suspendre toutes formes de pêche (incluant de subsistance) pour des périodes allant jusqu'à cinq ans, et des pourvoies autochtones ont procédé à une diversification de leurs activités économiques, conviant désormais l'amateur de plein air à vivre diverses expériences de nature typiquement autochtone. Quant à la pêche sportive autorisée, certaines communautés ont pris des mesures pour lever la pression sur le saumon, notamment en diversifiant l'offre de services. Rappelons que, culturellement, si une pourvoire doit choisir entre la protection du saumon et des sept prochaines générations, ou un profit immédiat, des deux options, elle choisira la première.

Ici, le dicton « La santé d'une société se mesure à la manière dont elle prend soin des autres, toutes espèces confondues » prend tout son sens.



Tarifs pour les membres et la relève

Carte de membre Vlp

NOUVEAU Secteur de pêche au saumon de 10 km sur la rivière Mistigouèche dès 2020!

2 secteurs à accès contingenté et un secteur public

33 fosses sur la Mitis, 10 km sur la Mistigouèche

(418) 775-5151 (en saison) ou rivieremitis@gmail.com

f @zecevmities

Photo: Sylvain Fiset / G. G. K. / iStock.com